

# La retraite à points, c'est la misère !

Dans les deux exemples ci-dessous,  
ont été pris pour base des salaires et des carrières réels.  
Les montants de pension liés au système actuel  
(régime général + AGIRC -ARRCO) sont donc fiables à 100%.

Pour le système Macron-Delevoye, ont été appliqués les paramètres  
fournis par le gouvernement :

- Prise en compte de l'ensemble de la carrière à la place des 25 meilleures années ;
- Taux de cotisation de 25,31% (15,19% employeur +10,12% salarié) ouvrant droit aux points ;
- Valeur d'achat du point à 10,00 € - *cette valeur pourrait augmenter !*
- Valeur de service du point à 0,55 € – *cette valeur pourrait baisser !*
- Décote définitive de 5% par an avant 64 ans (« âge d'équilibre » ou « âge pivot ») ;
- Majoration de 5% par enfant.

Les montants mensuels sont donnés en brut.

## Ce n'est pas nous qui le disons !

*« Les niveaux de pension projetés sont très bas [...]. Au lieu de 70% du dernier salaire, il faut envisager 50% à terme, si vous êtes né dans les années 1980. Avec un tel niveau, certains compléteront par capitalisation, d'autres ne pourront pas et vont décrocher. »*

Michaël Zemmour, économiste à l'université de Lille 1  
cité par *Ouest France* le 27 décembre 2019

*« Le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions. »*

François Fillon devant les patrons  
le 10 mars 2016 (Public Sénat)

**Avec âge pivot, âge d'équilibre ou allongement de la durée de cotisation, la retraite à points, c'est la misère !**

Exemple 1 : salariée avec plusieurs employeurs. Carrière complète. Six courtes périodes de chômage. Deux enfants. Sans conjoint.

Système actuel	Système Macron
↓	↓
Départ à 62 ans	
1227,00 €	752,72 €
Départ à 64 ans	
1350,00 €	1000,00 € nets (promesse Macron)

Exemple 2 : salarié avec plusieurs employeurs (agro-alimentaire et transports). Trois périodes de chômage. Un accident du travail.

Système actuel	Système Macron
↓	↓
Départ à 62 ans	
1803,00 €	939,88 €
Départ à 64 ans	
2002,00 €	1113,66 €

**Delevoye est parti, son projet doit partir avec lui !**